



**Paroisses Notre-Dame de la Lys – Halluin
& Marcel Callo – Neuville-en-Ferrain**
Rencontres, Messes et Cérémonies du :
Samedi 4 mars
au dimanche 12 mars 2023

Informez-vous sur le Site : <https://paroissendlyspartage.fr/>

● **Samedi 4 mars :**

- Pas de messe Notre-Dame-des-Fièvres
- à 18h00, messe église Saint-Quirin (Neuville-en-Ferrain)

● **Dimanche 5 mars, 2ème dimanche de carême :**

- à 9h30, messe église Saint-Alphonse
- à 11h00, messe église Saint-Hilaire

● **Samedi 11 février à 17h30 :**

- Messe église Notre-Dame des Fièvres

● **Dimanche 12 mars, 3ème dimanche de carême :**

- à 9h30, messe église Saint-Alphonse
- 10h45, messe église Sainte-Thérèse (Neuville-en-Ferrain)
- Pas de messe église Saint-Hilaire

Pour rappel :

- chaque vendredi, 18h00, communauté des frères serviteurs du Fils de Dieu, partage du bol de soupe



☞ Vivre "Carême dans la ville" grâce aux frères dominicains
{[HYPERLINK "mailto:dominicains@careme.retraitedanslaville.org"](mailto:dominicains@careme.retraitedanslaville.org)}
<https://careme.retraitedanslaville.org/meditation/651>

Denier / Voir infos au dos...



Lancement du Denier

Le Denier de l'Église est le don des catholiques qui permet de rémunérer les personnes au service de notre diocèse : les laïcs en mission ecclésiale, les salariés administratifs et les prêtres. C'est la ressource principale de notre Eglise diocésaines
Le Denier n'est pas un don comme un autre. C'est un geste fort qui marque notre appartenance à la famille des catholiques.

Le diocèse de Lille peut compter sur de nombreuses personnes pour faire vivre chaque jour sa mission, en plus des nombreux bénévoles (dont les diacres). Tous ensemble, ils permettent aux paroisses et aux mouvements d'Église d'annoncer la Bonne Nouvelle, de célébrer les sacrements et de servir les plus pauvres.

Pour un don rapide et sécurisé en ligne :

donnons-lille.catholique.fr

Pour lutter contre des idées reçues

« L'Église est riche et n'a pas besoin d'argent »

Cette opinion est contraire à la réalité marquée notamment par les difficultés économiques que connaissent de nombreux diocèses. L'Église ne vit que des dons. La prétendue richesse de l'Église est une pure mais tenace illusion. Cette idée provient souvent des bâtiments (églises, salles...) qui génèrent en fait des coûts d'entretien importants. En effet, un diocèse n'a le droit de posséder que des immeubles nécessaires à ses propres activités qui génèrent des dépenses conséquentes : réfections, entretiens, impôts... N'oublions pas que les églises et bâtiments construits depuis 1905 (loi de séparation de l'Église et de l'Etat) sont à la charge des paroisses et des diocèses.